ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

taux

Question au Gouvernement n° 2464

Texte de la question

CONVERGENCE DES TAUX DE FISCALITE EN EUROPE

M. le président.La parole est à M. Pierre Méhaignerie, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Pierre Méhaignerie. Ma question prolonge celle de M. Thomas et elle est posée au ministre de l'économie et des finances.

M. Alain Néri. Il n'y a pas de ministre !

M. Pierre Méhaignerie. Monsieur le ministre, vous savez que la position du gouvernement polonais inquiète non seulement les familles qui font faire des travaux, mais aussi les salariés et les entreprises du bâtiment. Plus encore, elle inquiète les Français quant au fonctionnement de l'Europe à vingt-cinq. *(" Ah ! " sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.)*

M. Jacques Desallangre. À votre avis, pourquoi avons-nous voté " non ", monsieur Méhaignerie ?

M. Pierre Méhaignerie. Je voudrais vous poser trois questions, monsieur le ministre. *(Protestations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.)*

Premièrement, confirmez-vous que les travaux actuellement engagés par les familles seront bien taxés au taux de 5,5 % , et, je l'espère, pour toute l'année 2006 ?

Deuxièmement, quelles initiatives, avec d'autres gouvernements, le gouvernement français est-il décidé à prendre...

M. Jean-Pierre Brard. Boire de la vodka avec les Polonais !

M. Pierre Méhaignerie. ...pour aller vers une convergence des taux de fiscalité en Europe, et pas seulement celui de la TVA ?

Enfin, monsieur le ministre, même si cela fait mal à beaucoup, je crois qu'il serait bon que vous apportiez un démenti à tous ceux qui ont fait croire aux Français qu'il y avait un plan B alors que, malheureusement, ils les ont trompés ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur quelques bancs du groupe Union pour la démocratie française. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

M. Thierry Breton, *ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. O*ui, monsieur Méhaignerie, je vous le confirme, comme l'a fait le Premier ministre qui a reçu ce matin les représentants de l'ensemble des associations et des professions concernées par le bâtiment auxquels il l'a indiqué de la façon la plus claire : tant que nous négocions, le taux de TVA à 5,5 % s'appliquera pour tous les travaux qui ont déjà fait l'objet d'un devis, pour peu, bien entendu, que celui-ci ait été accepté par les deux parties.

Je répète donc très nettement que, tant que le Gouvernement ne dira pas le contraire, le taux de TVA sera toujours à 5,5% pour les travaux de rénovation dans le bâtiment. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Ensuite, vous avez raison de souligner, monsieur Méhaignerie, qu'il faut continuer à travailler pour que l'Europe progresse, même si cela se fait effectivement dans un contexte beaucoup plus difficile que celui que nous aurions pu construire. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)* Les Français le savent.

Nous parviendrons un accord sur cette question de TVA parce que c'est l'engagement qu'ont pris tous les pays concernés. Nous les avons vus les uns et les autres, en permanence. Nous obtiendrons cet accord.

Je répète que M. Grasser vient me voir ce soir à dix-sept heures *(" Ah ! " sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains)*, et nous continuons à travailler ensemble, comme l'a indiqué le Premier ministre.
Par ailleurs, il est vrai qu'il faut poursuivre l'harmonisation fiscale. C'est la volonté du Gouvernement français. Nous défendons la subsidiarité pour les services à forte intensité de main-d'oeuvre et qui ne créent pas de distorsions dans le grand marché.
M. Jacques Desallangre. Ce n'était pas dans le traité !
M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. Je pense en particulier à la restauration. Nous nous battons également pour que l'on aille progressivement vers une harmonisation fiscale globale, y compris en ce qui concerne l'impôt sur les sociétés. *(Applaudissements sur divers bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*
M. Jacques Desallangre. Vous vous battez avec un sabre en bois !

Données clés

Auteur : M. Pierre Méhaignerie
Circonscription : Ille-et-Vilaine (5e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 2464
Rubrique : Tva
Ministère interrogé : économie
Ministère attributaire : économie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 1er février 2006
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 1er février 2006